

21 déc 2007 -09:55

Grâce pour la jeune fille de Qatif

Le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht se félicite de la décision du Roi Abdallah d'Arabie saoudite d'accorder sa grâce à la jeune femme qui, alors qu'elle avait été victime d'un viol collectif, avait néanmoins été condamnée à 200 coups de fouet et à six mois d'emprisonnement pour s'être retrouvée seule en présence d'un homme qui n'était pas son parent.

Le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht se félicite de la décision du Roi Abdallah d'Arabie saoudite d'accorder sa grâce à la jeune femme qui, alors qu'elle avait été victime d'un viol collectif, avait néanmoins été condamnée à 200 coups de fouet et à six mois d'emprisonnement pour s'être retrouvée seule en présence d'un homme qui n'était pas son parent.

Grâce pour la jeune fille de Qatif
Bruxelles, le 19 decembre 2007
Le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht se félicite de la décision du Roi Abdallah d'Arabie saoudite d'accorder sa grâce à la jeune femme qui, alors qu'elle avait été victime d'un viol collectif, avait néanmoins été condamnée à 200 coups de fouet et à six mois d'emprisonnement pour s'être retrouvée seule en présence d'un homme qui n'était pas son parent. Le Ministre voit dans cette grâce un signal positif sur le plan des droits des victimes en général et de la femme en particulier, il appelle une nouvelle fois l'Arabie saoudite à respecter ses obligations en tant que partie à la Convention contre la Torture et autres Peines ou Traitements cruels, inhumains ou dégradants

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be